



Marsh Specialty

CargoCover : foire aux questions sur l'assurance transport de marchandises

Rapide, facile, sécurisé et pratique



Qu'est-ce que l'assurance transport de marchandises?

Il s'agit d'une assurance contre la perte ou les dommages physiques éprouvés par les marchandises transportées par navire, route, train, avion, poste ou par tout autre moyen de transport. Cette assurance protège les personnes qui ont un intérêt assurable ou financier sur les marchandises (acheteur ou vendeur et intermédiaires, si structuré ainsi). Des garanties tous risques ou risques désignés sont offertes, avec des extensions communes et des libellés personnalisés.

Qu'est-ce qu'une police « tous risques » (clauses « A »)?

Une police tous risques est la forme de garantie la plus large, mais elle ne couvre pas « tous » les risques. Sauf mention contraire, elle ne couvre pas la perte de marchés, la perte ou les dommages causés par un retard, un vice propre des marchandises, une guerre, des grèves, des émeutes ou des mouvements populaires. Cette garantie est désormais généralement appelée Clauses de l'Institut sur le fret (A) ou Clauses « A ».

Mon transporteur intermédiaire fournit une assurance. Pourquoi aurais-je besoin d'une assurance transport de marchandises supplémentaire?

Votre propre police d'assurance transport de marchandises vous garantit de profiter de montants de garantie suffisants, de conditions de garantie connues et d'une gestion consolidée des réclamations. En outre, votre propre police d'assurance transport de marchandises constitue une solution moins coûteuse que l'assurance fournie par le transporteur.

Quelle est la différence entre l'assurance transport continental et l'assurance transport maritime des marchandises?

L'assurance de transport continental couvre le transport terrestre et aérien intérieur (le transport maritime intérieur est généralement assuré par une police d'assurance transport maritime de marchandises). L'assurance transport maritime de marchandises couvre les expéditions internationales par voie maritime ou aérienne de magasin à magasin (y compris les liaisons terrestres).

Pourquoi ai-je besoin d'une assurance contre le risque de guerre?

L'assurance contre le risque de guerre est un contrat distinct qui offre une protection contre les dangers liés à la guerre (mines et torpilles isolées, actes terroristes en mer, etc.), alors que la marchandise est en mer. Associée à la police d'assurance transport de marchandises, elle prévoit une garantie pour les navires manquants dans un contrat ou l'autre. La couverture contre les grèves, les émeutes et les mouvements populaires (GE et MP) est comprise dans la prime d'assurance contre le risque de guerre. La garantie GE et MP est ajoutée à la police d'assurance transport de marchandises au moyen d'un avenant.

Que signifie « CIF+10 % »?

CIF+10 % signifie :

C = Coût/valeur de la facture (coût d'acquisition si votre client est l'acheteur, ou prix de vente s'il est le vendeur)

I = Prime d'assurance

F = Fret et frais connexes (frais de dédouanement)

PLUS 10 % supplémentaires pour couvrir les frais supplémentaires encourus en raison des fluctuations de devises ou des frais de transport supplémentaires.

L'objectif est d'indemniser votre client, y compris les indemnités pour des frais supplémentaires de réexpédition.

Que signifie « de magasin à magasin »?

La garantie d'assurance biens en cours de transport est souvent appelée « clause de magasin à magasin ». Il est toutefois important de noter que la garantie peut être déterminée plus précisément par les conditions de vente utilisées dans chaque transaction (p. ex., franco bord). La garantie d'assurance transport de marchandises est de magasin à magasin uniquement lorsqu'il incombe à l'assuré de fournir une telle garantie en fonction des conditions de vente. Dans ce cas, la garantie prend effet au point de départ du transport et prend fin au point d'arrivée de la marchandise, sous réserve de certaines restrictions. Les points de départ et d'arrivée peuvent être continentaux, à de nombreux kilomètres des ports de chargement et de déchargement, et peuvent inclure un stockage temporaire, mais uniquement pendant le transport ordinaire.

Une feuille d'inventaire évalué est-elle requise?

Les expéditions d'effets personnels peuvent contenir une garantie qui nécessite la soumission d'un inventaire détaillé et évalué avant l'expédition. Si ce document n'est pas fourni, une valeur moyenne par paquet peut être déterminée en cas de perte, selon la valeur totale assurée de l'envoi et le nombre total de paquets.

Que se passe-t-il en cas de sous-évaluation d'une expédition à des fins d'assurance?

La valeur de l'expédition déclarée aux fins d'assurance doit refléter la valeur réelle de l'envoi. En cas de perte, si le montant déclaré est inférieur à la valeur réelle, le règlement de la réclamation peut être calculé proportionnellement à un montant inférieur. Dans ces situations, c'est comme si l'assuré agissait comme un coassureur de l'envoi et partageait la perte.

Que faire lorsque je découvre une perte ou un dommage causé à un envoi?

Suivez les instructions figurant sur votre certificat d'assurance. Signalez la perte à l'assureur par écrit en l'informant que vous avez l'intention de soumettre une réclamation pour la perte. Contactez le commissaire d'avaries à la destination (généralement indiqué sur le certificat d'assurance), qui établira la cause et l'étendue de la perte. Informez votre courtier d'assurance de marchandises, qui vous aidera à gérer le processus de réclamation.

Comment un assuré doit-il agir en cas de réclamation pour perte ou dommage?

L'assuré doit toujours agir comme s'il n'était pas assuré, ou « agir comme un non-assuré prudent ». Il s'agit de la base sur laquelle est régie l'assurance et cela empêche un assuré de simplement abandonner sa marchandise.

Qu'est-ce qu'une avarie commune?

Une perte résultant d'un sacrifice volontaire d'une partie du navire ou de la cargaison, ou d'une dépense pour protéger le navire et le reste de la cargaison. Lorsque le propriétaire du navire déclare une avarie commune, le propriétaire du navire et tous les chargeurs partagent au prorata les dépenses associées à la moyenne générale. Ces dépenses sont couvertes par votre police d'assurance transport maritime de marchandises. Ces pertes peuvent être importantes et peuvent nécessiter des lettres de garantie pour que le chargement soit libéré. Une lettre de garantie sera remise par les souscripteurs d'assurance transport de marchandises et constitue un accord pour s'acquitter de la responsabilité de l'assuré en matière de participation.

Que sont les « incoterms »?

Les incoterms sont des cadres qui aident à définir les responsabilités de l'acheteur et du vendeur. Ils sont reconnus comme la norme internationale par les autorités douanières et les tribunaux de toutes les principales nations commerciales. Il s'agit de définitions commerciales standard qui sont données par la Chambre de commerce internationale. Les incoterms réduisent le risque de malentendus et de conflits juridiques. Les incoterms précisent également les responsabilités de chargement et de déchargement de l'acheteur et du vendeur. Il existe actuellement 11 incoterms, chacun étant représenté par un code de 3 lettres. Les termes sont regroupés en quatre catégories en fonction de la première lettre de l'abréviation de trois lettres.

Consultez <https://iccwbo.org/resources-for-business/incoterms-rules/incoterms-2020/> pour plus d'informations.

La société de transport n'a-t-elle pas besoin de couvrir mes pertes?

Les sociétés de transport ne fournissent pas d'assurance pour le transport de marchandises. Elles disposent d'une assurance responsabilité civile pour couvrir la société si vous déposez une réclamation contre elles. Pour déposer une réclamation, vous devez :

1. prouver que la société de transport est responsable – plusieurs sociétés de transport peuvent participer au transport de vos marchandises;
2. comprendre qu'une société de transport a de nombreuses exemptions de responsabilité – catastrophes naturelles, émeutes, grèves, etc.;
3. savoir qu'il existe un montant maximal que vous pouvez réclamer – il est limité par la loi;
4. agir rapidement – il existe des délais pour faire une réclamation.

Étant donné que je ne transporte que du contenu franco bord, ai-je vraiment besoin d'une assurance?

La livraison franco bord présente des défis uniques. Il est parfois difficile de déterminer à quel moment l'assurance entre en vigueur. En outre, certaines parties du transport peuvent ne pas être couvertes. Vous devez consulter la police d'assurance visée. Gardez à l'esprit que vous comptez sur une police d'assurance étrangère si vous devez effectuer une réclamation. Quelle est la vigueur de la devise du pays dans lequel la police est émise? Quelles sont les restrictions de devise en vigueur dans ce pays? Ces éléments peuvent considérablement limiter votre réclamation et votre recouvrement.

Je n'importe que des biens CIF (coût, assurance et fret). Pourquoi aurais-je besoin d'une assurance supplémentaire?

Vous pouvez vous poser ces questions importantes : quel est le niveau d'assurance fourni? Couvre-t-elle une perte partielle ou une perte totale uniquement? Pouvez-vous, en tant qu'importateur, percevoir un paiement pour une réclamation en dehors du pays d'origine? Quel est le coût de cette assurance pour vous? Bien souvent, ce prix est caché dans le total des frais, et vous pouvez être en mesure de trouver vous-même de meilleures garanties.

J'ai déjà ma propre police. N'est-ce pas suffisant?

Demandez à votre assureur quelles sont les conditions et exclusions de votre police d'assurance. Quelles sont les franchises si vous avez besoin de présenter une réclamation? Quelles sont les conditions couvertes, tous risques, clauses de guerre, émeutes, grèves et désobéissance civile? Il est possible qu'une solution d'assurance plus rentable existe pour vous.

J'ai fait des centaines d'expéditions et je n'ai jamais eu de perte. Pourquoi devrais-je m'assurer?

C'est merveilleux pour vous, mais plus vous expédiez, plus la règle des moyennes joue en votre défaveur. Les estimations actuelles de la gestion des risques établissent que près de 30 % des pertes sont inévitables. Une police d'assurance transport de marchandises adaptée permet de gérer ce risque de la manière la plus rentable. Si vous faites des envois par voie maritime, vous devez également tenir compte du coût de la perte d'un tiers.

Quelles sont les chances que quelque chose arrive à mes marchandises?

Les estimations actuelles établissent que près de 30 % de pertes sont inévitables. Bien que vos expéditions soient sûres la plupart du temps, vous pouvez réfléchir à ce que vous coûterait ne serait-ce qu'une seule perte. Prenez en compte le temps nécessaire pour faire une réclamation en responsabilité, prouver que le transporteur est responsable, remplacer la perte et remettre le produit à votre client, la perte d'affaires ou de marchés due aux retards, la perte de clientèle, les frais juridiques, etc. Et comparez cela au coût d'une police d'assurance transport de marchandises tous risques, qui peut être mise en place avant que vos marchandises quittent le pays.

PRODUITS SUPPLÉMENTAIRES

En plus de l'assurance transport de marchandises, Marsh propose des branches supplémentaires d'assurance de transport pour les transitaires, les fournisseurs de services logistiques de tierce partie, les transporteurs publics (voie maritime et camions) et les courtiers en cargaisons. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse cargocover.com.

Pour commencer avec CargoCover^{MC}

Renseignez-vous sur cette solution d'assurance transport de marchandises numérique et novatrice. Rendez-vous au cargocover.com, communiquez directement avec un membre de l'équipe CargoCover de Marsh Specialty au +1 877 755-4934 ou écrivez-nous par courriel à l'adresse cargocover@marsh.com pour vous inscrire.



À propos de Marsh

Marsh est le chef de file mondial du courtage d'assurances et des services-conseils en gestion de risques. Avec ses quelque 45 000 employés à l'œuvre dans 130 pays, Marsh aide les particuliers et les sociétés en leur offrant des solutions de gestion de risques et des services-conseils fondés sur les données. Marsh est une entreprise de Marsh McLennan (NYSE : MMC), la plus importante société de services professionnels dans les domaines du risque, de la stratégie et du capital humain au monde. Affichant un chiffre d'affaires de près de 20 milliards de dollars, Marsh McLennan guide ses clients dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe par l'intermédiaire de ses quatre entreprises dominantes dans le marché : Marsh, Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman. Pour en savoir plus, consultez le marsh.com, suivez-nous sur [LinkedIn](#) et sur [Twitter](#) ou abonnez-vous à [BRINK](#).

Marsh est une société de Marsh McLennan.

Le présent document et les recommandations, les données d'analyse ou les avis offerts par Marsh (collectivement, l'« analyse de Marsh ») ne constituent pas des conseils sur une situation personnelle et ne doivent pas servir de fondement en ce sens. Le présent document contient des renseignements confidentiels et exclusifs à Marsh et il ne peut en aucun cas être transmis à un tiers, y compris à d'autres assureurs, sans l'accord écrit préalable de Marsh. Les énoncés concernant des questions d'ordre actuariel, fiscal, comptable ou juridique sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et consultants en prévention des sinistres, et ils ne doivent pas être considérés comme étant des conseils dans ces domaines, conseils que vous devriez obtenir auprès de vos propres conseillers professionnels spécialisés. Les modélisations, les données d'analyse ou les projections de tous genres sont assujetties à des facteurs d'incertitude inhérente, et l'analyse que Marsh en fait pourrait être notablement bouleversée si les hypothèses, les conditions, les renseignements ou les facteurs sur lesquels l'analyse se fonde devaient s'avérer inexacts ou incomplets, ou s'ils venaient à changer. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie quant à leur exactitude. Sauf stipulation contraire dans une entente conclue entre Marsh et vous, Marsh n'est aucunement tenue de mettre à jour l'analyse de Marsh et n'a aucune obligation envers vous ni qui que ce soit d'autre à l'égard de celle-ci ou de tout service fourni à Marsh ou à vous par un tiers. Marsh ne formule aucune assertion et ne donne aucune garantie en ce qui concerne l'application des libellés des polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à l'offre, au coût ou aux modalités de la couverture d'assurance.